TELLIN



L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - OCTOBRE 2021











Pose du Pont provisoire à Grupont.











Rita Schiltz

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24 6927 Grupont

rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel: 084/77.90.22

GSM: 0479/57.81.43





du lundi au samedi de 8 à 19h et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain

Gérant 084/366 790 Sprl tellindis TVA 0698 889 750 BE51 1431 0405 7762



Rue de Rochefort, 29 6927 Tellin market.tellin@icloud.com

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

Le mot du Bourgmestre

Discours noces d'oi

Inauguration Zone d'activités économiques

Reflets de la majorité

Test BE-Alert le jeudi 4 novembre 2021

Echo de la minorité (LetsGo)

Echo de la minorité (Vivrensemble)

Promenades 2021-2022

Carte des territoires de chasse

Permanences 01^{er} samedi du

COLLECTE DES PMC

Vente d'immeubles

TRAVAUX

Quoi de neuf sur les travaux?

ENVIRONNEMENT

Collecte des plastiques agricoles non dangereux sur la commune.

POLICE

L'administration communale recherche des surveillants habilités

EXTRASCOLAIRE

Accueil extrascolaire CPAS de Tellin

AINÉS

Recrutement de membres pour le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

AGENDA

BEP.

Brevet Européen des Premiers Secours

Reprise des ateliers Rock

DIVERS

Information ALE

Journée « trottinettes électriques » et « quads électriques »

Cours de renforcement musculaire

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Tellinoises, chers Tellinois,

Les enfants sont rentrés à l'école depuis un peu plus de trois semaines. Une rentrée plutôt "joyeuse" et "sereine". Les enfants étaient heureux de retrouver les camarades et les enseignants après ces deux mois de vacances assez catastrophique au niveau de la météo.

Un retour dans nos établissements scolaires sous le signe de la prudence. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des familles pour le respect des mesures sanitaires aux abords de nos implantations.

Hier, la "Vaccimobile" était de passage sur notre entité. Cette version mobile et de proximité a rencontré un réel succès sur notre entité (+ de 50 participants). Ce 20 septembre, elle commence son tour sur les communes de Marloie et Tellin. Elle sillonne la province. 27 arrêts prévus au total ... et un deuxième passage 4 semaines plus tard aux mêmes endroits pour administrer les secondes doses... Chapeau bas au monde médical!

Je tiens d'ailleurs à remercier du fond du cœur nos soignants. Que ce soit pour la Covid-19 ou toute autre maladie, j'exprime ma reconnaissance et je dis "Merci" à tous ceux qui luttent chaque jour pour prendre soin de ceux qui en ont besoin. Dans deux jours, nous allons inaugurer la zone d'activité économique sur les hauteurs du village de Tellin (je vous invite à lire l'article concernant cette inauguration dans cette brochure).

Le lendemain de l'inauguration, nos jeunes et moins jeunes se retrouveront lors de la Grande Fête de Tellin. J'espère que tout se passera bien. La fête se déroule sous le Corona-pass. La jeunesse a pris cette décision courageuse et nous les soutenons dans cette démarche. L'envie de faire la fête mais avec prudence... Bravo les jeunes.

La vie "normale" semble se profiler à l'horizon...

Enfin je l'espère au moment de votre lecture car il n'est pas simple de prévoir

le futur... de pronostiquer ce qui se passe un mois après la rédaction de nos articles...

Bonne lecture à tous

Y. DEGEYE., Bourgmestre





6.....

7

7

8.....

8.....

8.....

9.....

10.....

10.....

11

11

12.....

13

13.....

13

14

14.....

14.....

DISCOURS NOCES D'OR

Quel plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui afin de fêter pour certains leur 60 ans de mariage et pour d'autres leurs 50 ans.

Quoi de plus beau, en effet, pour nous, les politiques, que de célébrer les vertus de l'Amour! Nous sommes en effet plus souvent amenés à inaugurer des bâtiments ou à faire des discours sur les bienfaits de notre politique et de nos idées.

Aujourd'hui, rien de tout cela. Nous sommes toutes et tous réunis ici simplement pour fêter celles et ceux qui partagent leur amour depuis de si nombreuses années.

On dit que l'Amour conserve, qu'il est un moteur de la vie et qu'il nous garde de bien des maux. C'est probablement vrai, si j'en crois les sourires complices et les regards attendrissants que j'ai croisés et qui témoignent des bienfaits d'un Amour qui dure depuis longtemps.

Depuis 60 ans, vous partagez la vie de l'élu de votre cœur : une magnifique histoire d'amour dont la longévité se fait rare!

Micheline et Roland vous avez prononcé le oui solennel le 24 avril 1961 à Bure. C'est une semaine plus tard, le 1^{er} mai, que vous, Odette et Léon avez fait de même.

Cet anniversaire hors-normes est placé sous le signe du diamant : une pierre précieuse qui, dans le monde entier, symbolise la pureté, la solidité, la brillance et la longévité – car, c'est bien connu, Les diamants sont éternels...

Un demi-siècle de vie commune! Les noces d'or. Métal précieux par excellence, l'or compose les alliances des amoureux depuis la nuit des temps. Il est l'un des métaux précieux les plus recherchés. Inoxydable en dépit du temps qui passe. Quel que soit le nombre de siècles qu'il traverse, ce métal conserve sa brillance et sa couleur dorée. L'or est tel le couple qui célèbre ses 50 ans de mariage: il ne subit pas les affres du temps.

4 couples peuvent en témoigner aujourd'hui:

Francine et Armand vous avez échangé vos alliances

INAUGURATION ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Monsieur le Ministre et vice-président du Gouvernement wallon, Monsieur le Gouverneur de la Province le 6 mars 1971 à Bure;

Jeanine et Roland, c'est à Corbion le 3 juillet 1971 que vous vous êtes dit oui ;

Fabienne et Emmanuel vous avez célébré votre mariage à Templeuve le 15 juillet 1971 ;

Quant à vous, Anne-Marie et Jacques c'est dans notre village de Bure le 31 juillet 1971 que vous avez scellé votre amour.

Après autant d'années de vie commune, vous pouvez tous affirmer, avoir trouvé la pépite rare et vous en féliciter.

Avant de lever notre verre à votre santé, je tiens à saluer une dernière fois cette magnifique traversée que vous avez effectuée ensemble, ce voyage à travers la vie, ce défi au temps et aux épreuves. Vous êtes tous un modèle pour nous, jeunes ou plus âgés, enfants, adolescents et adultes. Vous incarnez un engagement inouï, de plus en plus rare, qui sonne comme une symphonie triomphante à l'amour.

Vos enfants présents ou non ce jour, peuvent témoigner de cette leçon de vie que vous leur avez offerte. Ils sont tous là pour vous entourer, comme vous les avez entourés de votre affection durant tant d'années. Par votre amour rayonnant, par la force qui vous animait tout au long de ces soixante et cinquante ans de vie commune, par cette fidélité sans bornes qui vous a unis, vous avez créé de toutes pièces une famille, votre famille.

Si le temps ronge presque tout sur cette terre, il n'a pas fait son œuvre sur vous. Il n'a pas eu d'emprise sur votre couple, vos sentiments, vos passions, vos engagements. Il n'a pu vous vaincre. Aussi constants que le cycle du soleil, aussi amoureux que Tristan et Yseult, aussi soudés que peuvent l'être l'acier et la pierre, vous avez traversé les âges et les époques.

Heureux et admiratif, je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ou plutôt deux... Bravo et merci!



de Luxembourg, Madame la Sénatrice, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, Chères amies, Chers amis,

Comme le dit l'adage bien connu, tout vient à point à qui sait attendre, et à Tellin, nous avons attendu...

En effet, la création d'un parc d'activités économiques sur notre commune a été envisagée suite à la reconnaissance économique par arrêté du 20 juin 1979. Bien que reconnue depuis plusieurs décennies, la viabilisation de cet espace devait passer par un réaménagement et une sécurisation de son accès anciennement situé en contrebas d'une ligne de crête, masquant la visibilité de la sortie pour tout conducteur se dirigeant vers le village de Tellin.

Cette viabilisation devait passer également par un équipement en eau de la zone. Cela a nécessité la pose d'une conduite d'alimentation en eau sur une distance de 1800m depuis le réservoir principal de Tellin.

C'est donc avec beaucoup de bonheur que j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration de ces infrastructures attendues et espérées pendant de si nombreuses années.

Je tiens à souligner ici le travail de mes prédécesseurs qui se sont investis dans les innombrables démarches politiques et administratives qui ont permis de mener ce dossier à son terme.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui, à quelque niveau que ce soit, ont contribué à la mise en œuvre de ce magnifique projet qui, de par son ampleur, a nécessité, au-delà d'importants investissements financiers, énormément d'investissements humains.

En effet, les études techniques, le montage financier du projet, l'obtention des autorisations et des subventions, ... constituent des étapes aussi complexes qu'indispensables dans le cadre de la préparation d'un tel chantier...

J'adresse également mes remerciements au personnel d'Idelux, ainsi qu'au personnel de la commune de Tellin et de l'entreprise Pirot qui ont assuré avec beaucoup de maîtrise la coordination et la réalisation des travaux.

La zone d'activités économiques que nous inaugurons aujourd'hui, permettra à la commune et dans une plus grande mesure à la pluricommunalité de la Haute Lesse de disposer d'une surface de 9 hectares qui pourra être mise à disposition des entreprises génératrices d'emplois après la mise à niveau des



plateformes

L'aboutissement de ce projet m'amène tout naturellement à évoquer un vieux dossier qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Vous n'ignorez pas que la situation financière des petites communes comme Tellin n'est pas confortable. L'accroissement constant des charges qui pèsent sur notre budget nous amène à nous serrer la ceinture....sans laquelle nous aurions déjà perdu nos culottes, étant donné que nous sommes cruellement en manque de bretelles.

Vous l'aurez compris, je me permets ce clin d'œil pour rappeler à qui veut l'entendre que la sortie 23/A de la E411 ne comporte pas d'accès au Sud. Il serait opportun que les entreprises qui viendront s'établir au sein de notre nouvelle zone d'activités économiques disposent d'un accès vers le Sud de notre province et vers le Luxembourg.

Au-delà de l'intérêt économique de la création des bretelles manquantes, celles-ci permettraient, en cas d'accident impliquant des poids lourds parfois chargés de produits toxiques, d'assurer un délestage du trafic vers le réseau routier secondaire.

Le Collège Tellinois relancera ce dossier dans les prochaines semaines et espère pouvoir compter sur le soutien de tous ceux parmi vous qui, de par leurs fonctions politiques ou administratives, pourraient en influencer favorablement l'évolution ou l'issue.

Il est un autre partenariat avec Idelux que je tiens à souligner aujourd'hui.

En effet, dans le cadre du projet qui nous rassemble ce jour, il est bon de noter que pour assurer la sécurisation de l'alimentation et de la pression en eau du parc et, dans un cadre plus générique, assurer la sécurisation des besoins de la Commune en période de sécheresse, la Commune de Tellin

et Idelux Développement ont en parallèle des travaux inaugurés aujourd'hui, signé en date du 14 mai 2020, une convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint en vue d'assurer une connexion du réseau communal de Tellin au réseau de la SWDE qui pourra servir de back-up lors des fortes périodes de sécheresse. Ces travaux permettront donc demain de rassurer les entreprises sur la disponibilité en eau du parc mais aussi, dans un cadre plus large, toute la population de Tellin. Ces travaux sont en cours et ont été rendu également possible grâce à l'intervention

de la Région. Je tiens donc à remercier également Monsieur le Ministre pour ce point.

Merci encore à Idelux qui assure brillamment son rôle en tant que partenaire des communes de notre belle province.

Je vais maintenant céder la parole à Monsieur Elie Deblire, président du conseil d'administration d'Idelux.

TEST BE-ALERT LE JEUDI 4 NOVEMBRE 2021



Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant? En situation d'urgence, nous souhaitons vous avertir rapidement. C'est pourquoi notre commune dispose de BEAlert, un système qui vous avertit d'une situation urgente par SMS, e-mail ou téléphone.

Nous testerons ce système le 4 novembre. **Tous nos habitants inscrits sur BE-Alert recevront ce jour-là le message test suivant par SMS**: «Test BE-Alert Commune de Tellin. Ceci est un test. Aucune réponse requise. Encouragez également vos amis et votre famille à s'inscrire sur www.be-alert.be ».

En testant BE-Alert, notre commune peut expérimenter les procédures. De plus, nous voulons sensibiliser nos citoyens au fait qu'il est important d'être immédiatement informé d'une situation d'urgence. Ce test est également l'occasion idéale pour les habitants qui ne sont pas encore inscrits de le faire sur le site www.be-alert.be.

INSCRIVEZ-VOUS

Pour recevoir un message, vous devez vous enregistrer. Vous pouvez le faire facilement sur www.bealert.be. Remplissez le formulaire d'inscription de la manière la plus complète possible. Inscrivez-vous dès aujourd'hui et participez au test le 4 novembre!

REFLETS DE LA MAJORITÉ

Chers Concitoyens,

Ceci sera le dernier mot de la majorité à paraître dans ce journal.

Vous l'avez remarqué et nous l'avez fait remarquer, le bulletin communal est et doit rester un outil d'information et non la vitrine de règlements de comptes politiques.

C'est donc via d'autres moyens de communication, toutes-boîtes, médias, réseaux sociaux,...que nous continuerons à vous apporter le reflet de nos actions et de nos réflexions.

Nous invitons les représentants de la minorité à faire de même.

S'il est normal et de bonne guerre de voir dans une tribune politique les différentes factions exprimer leur point de vue. Et s'il est normal et de bonne guerre que ces points de vue soient différents, il n'est pas normal qu'au fil des articles le ton monte et le verbe devienne acerbe.

A qui la faute, à qui le premier mot qui blesse?

Là aussi, les avis divergeront. Toute polémique est vaine et inutile et ne vous amènera rien d'intéressant, nous en resterons donc là.

Nous continuerons à être à votre écoute, à répondre au mieux à vos attentes et à développer les projets qui nous sont chers.

Le Grand Pachy, la salle Concordia et ses alentours, la traversée de Bure, le projet éolien, sont des dossiers qui avancent bien.

La zone d'activités économiques vient d'être inaugurée et les travaux d'aménagement des abords du pont SNCB et de la réfection des voiries avoisinantes à Grupont, ainsi que ceux du renforcement du réseau d'eau communal sont en cours.

Malgré la situation précaire des finances communales, malgré les embûches dues à la crise sanitaire, malgré les intempéries dévastatrices qui ont touché notre région, nous avons fait front et maintenu le cap et nous continuerons.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous vous sommes dévoués.

Yves Degeye, Frederic Clarinval, Freddy Laurent, Natacha Rossignol, Rudy Moisse, Thierry Martin

ECHO DE LA MINORITÉ (LETSGO)

Le récent article de notre majorité dans le journal communal a illustré, une nouvelle fois, le penchant de cette majorité pour l'insulte, afin d'essayer d'amener son adversaire sur ce terrain.

Sachez que nous n'entrons pas dans ce jeu, que nous n'accepterons pas d'entrer dans un duel langagier immonde de cette sorte, il s'agit d'un déni de démocratie intolérable.

Par ses injures, vous injuriez la moitié de votre population.

Les règles du champ politique et d'une bonne démocratie imposent à ses membres le respect d'un certain nombre de codes formels & de normes de bienséance.

Cela n'est pas le cas depuis le début de cette législature et nous le déplorons.

Bref, nous demandons à notre majorité communale

de respecter leurs obligations, leurs promesses et leurs citoyens.

Nous vous rappellerons seulement vos promesses, sur les vingt thèmes de votre déclaration de politique générale, plus de quinze n'ont fait l'objet d'aucune action. (Note de politique générale publiée sur le site internet de notre commune)

Triste constat...

Nos sinistrés, nos aînés, ont-ils été soutenus durant cette demi-législature ?

Nous ne répondrons pas à cette question pour ne pas s'engager dans ce duel perfide & venimeux, nos citoyens ont la réponse.

Certes, la minorité est forte mais elle est aussi respectueuse des bonnes actions entreprises par la majorité, actions malheureusement fortement insuffisantes.

Pour LETSGO Didier Vanderbiest, Jean-Pol Pirlot

ECHO DE LA MINORITÉ (VIVRENSEMBLE)

Au cours du mois de juillet nos entités comme le reste du pays ont été les victimes d'inondations gravissimes. Nous tenons à féliciter tous les services de la commune pour leur gestion professionnelle de la crise ainsi que les très nombreux citoyens bénévoles et la jeunesse qui ont fait preuve d'une admirable solidarité. Durant cette période, vu les dégâts des eaux, le bureau de poste de Tellin est resté portes closes. Regrettons que ce service public n'ait pas eu de suite l'élémentaire obligeance d'en informer ses usagers. Une correction de son site internet déclarant le bureau ouvert et un avis sur place exprimant causes, regrets et perspectives de réouverture dans les plus brefs délais auraient permis une information légitime du public. Seul le respect de ce dernier permettra de pérenniser le service public postal dans sa fonction déjà bien mise à mal par le privé et internet.

Toujours profondément blessés et médusés face à certains propos indécents et indignes repris dans la dernière publication nous voudrions ici souligner la pertinence des quatre citations suivantes: « Le manque de respect émane toujours d'une absence de savoir vivre » (T.Ghon) «

Croyez ceux qui cherchent la vérité et doutez de ceux qui pensent la détenir » (A Gide). « Nos politiciens emploient souvent le mot démocratie dans les discours mais en comprennent-ils vraiment la définition ?» (Joezaza)» « Tu as ta vérité, j'ai la mienne, mais n'oublie pas que nous avons la même langue pour nous entendre » (Proverbe Tzigane).

En ce qui concerne l'enseignement, la rentrée 2021-2022 a eu lieu avec, bien sûr, toutes les mesures imposées aux écoles par le ministère de la communauté française, le Covid étant toujours présent. Le comptage des élèves se fera fin septembre pour connaître la situation réelle au point de vue encadrement des élèves. Nous regrettons que les prévisions ne soient pas optimistes. Trois beaux bâtiments ne suffisent pas pour réussir. Il faut impérativement un climat serein où les enseignants se sentent reconnus, où les parents sont apaisés quand ils nous confient leurs trésors, où toutes les parties concernées ont leur espace de paroles. L'avenir pérenne de nos écoles en dépend. Un village sans école est un village qui meurt.

Bernard Bruwier, Françoise Boevé- Anciaux.

1.39 Promena 1.34 1.39 5.21 5.34

Grupont					
Les promenades suivantes seront ferm	ées :				
Promenade du bois de Machi 🔷	Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
1.31		16	6	11	22
1.28		10-16	28	05-26	
1.34		15-17	14	04-28	
1.39	25/09 au 04/10	16		05	
Variante de la Promenade du Bois de Machi	Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
1.34		15-17	14	04-28	
*** 1.39	25/09 au 04/10	16		05	
Promenade entre Ardenne et Famenne	Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
1.34		15-17	14	04-28	
*** 1.39	25/09 au 04/10	16		05	
5.21					
5.21		03-24	28	04-19-26	23

Affût

	Les promenage
Promenade des Etan	gs 🖁 📂
5.21 (+ liaison VTT)	
5.32 (+liaison VTT Mirwa	art)
5.07 (+liaison VTT Mirwa	art)
5.04	
5.35	
CCHL 14	
5.37	
5.36	
5.29	
5.30	
	_

	16	6	11
21/09 au 30/09		11	11
	15	20	17
Affût ***	Octobre	Novembre	Décer
	16-29	27	10
21/09 au 30/09	01	13	30
	29		27
	29 08-30	19	27 17

5.35	
5.36	
5.29	
Promenade de la Croix Javalle	
5.21 (+ liaison VTT)	
5.32 (+liaison VTT Mirwart)	
5.07 (+liaison VTT Mirwart)	
5.04	
5.17	
5.35	
5.36	
5.29	

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	03-24	28	04-19-26	23
	16-29	27	10	
21/09 au 30/09	01	13	30	29
	29		27	27-28
	08-30	19	17	
	16	6	11	22

FC 311	
Promenade des Hauts de Lesse FC 311 5.19	<

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	08-30	19	17	
Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
Affût ***	Octobre 08-30	Novembre 19	Décembre 17	Janvier*

ntes seront fermées :

Les promenages su	iivai
Promenade entre Ardenne et Famenne 1	
1.34	
*** 1.39	
5.21 (+ liaison VTT)	
5.34	
Promenade du Pont des Clôyes	
1.34	
5.21	
Promenade des Chapelles	
5.21	

le sens Dessus-dessous

25/09 au 04/10	16		05	
	03-24	28	04-19-26	23
	15-17	14	04-28	
Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	15-17	14	04-28	
	03-24	28	04-19-26	23
Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	03-24	28	04-19-26	23
Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	03-24	28	04-19-26	23
	29		27	27-28
Affine ***	Octobro	Movembro	Dácombro	lanvior*

 Affût ***
 Octobre
 Novembre
 Décembre
 Janvier *

 15-17
 14
 04-28

Promenade du Gué du Ry de Glaumont
CCHL 14
5.37
5.19

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
21/09 au 30/09		11	11	
	15	20	17	
	09	01-27		

Promenade des bords de Lesse	-
5.19	
FC???	

5.04 Le Chemin des Bruyères

5.21

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	09	01-27		

Circuit de la réserve Domaniale	
5.19	
FC???	

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	09	01-27		

Promenade d	u Moulin	et du Bru	
5.19			
FC???			

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier*
	09	01-27		

PERM	ANEN	ICE	ETAT-
CIVIL	-POF	PULA	TION

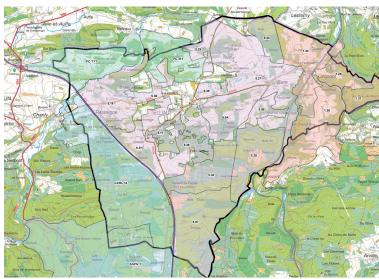


PERMANENCES 01^{ER} SAMEDI DU MOIS

Le service Population et Etat-Civil vous informe qu'elle a repris ses permanences les premiers samedis samedi du mois de 09 heures à 12 heures. Nous vous informons également que l'ensemble des services communaux sont de nouveaux accessibles sans rendezvous aux heures habituelles de bureau:

Lundi – Mardi et Jeudi de 08 h 00 à 12 h 00 Mercredi et Vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

CARTE DES TERRITOIRES DE CHASSE



												hottr Petite		
				09	01-27				1	İ	! MANŒUVRES MILITAIRES !			
N° de	1	Locatair	·e		Commune		Octobre		Novembre	Décembre	Janvier	Affût		
lot											Battues au Sanglier uniquement	Brocards et/ou Cerfs		
1.28 + 1.43		NUTAL			Tellin/St-Hub		1	0-16	28	05-26				
1.31		Chasse du bois Mac	his		Tellin			16	06	11	22			
1.34		BARTHELEMI			Tellin		1	5-17	14	04-28				
1.39		Association de chass	es de Grupont		Tellin/Mirw			16	I	05		25/09 au 04/10		
5.04		Chasse de la Croix	Javalle		Tellin			29	I	27	27-28			
5.07		Chasse du bois de T	Tellin		Tellin			01	13	30	29	21/09 au 30/09		
5.08		Chasse d'Haur			Tellin									
5.17		ROSSION-DURY		Tellin		0	18-30	19	17					
5.19		Chasse d'Ellinchamps		Tellin			09	01-27	1					
5.21		Association chasses de Bure		Tellin		0	13-24	28	04-19-26	23				
5.29		MERCY F		Tellin										
5.30		Association chasses de Tellin		Tellin										
5.32		Chasse des Revoz			Tellin		1	6-29	27	10		06/10 au 15/10		
5.34		Chasse des Wèves			Tellin		1	5-17	14	04-28				
5.35		Chasse du bois de B	Bure		Tellin			16	6	11	22			
5.36		Association chasses	de Tellin		Tellin									
5.37		Chasse de la Fosse	Awette		Tellin			15	20	17				
5.38		Chasse du Chenet			Tellin			1	I	I				
FC 311		ROSSION	ROSSION		Tellin		0	18-30	19	17				
FC ???		Chasse des Pairées			Tellin		Tellin			1	I	I		
CCHL 14		Chasse du grand bo	ois de Resteigne		Tellin	\dagger		1	11	11		21/09 au 30/09		
CCHL 1		LHOIST			Libin/Tellin		0	18-31	19	18	15			

COLLECTE DES PMC

Pour rappel, la collecte des PMC en porte-à-porte débutera dès le 1^{er} octobre 2021. Les points de vente des sacs PMC 60L destinés aux citoyens, commerces, associations, gîtes,... sont les suivants:

- Mini Market Tellin: rue de Rochefort n°29-6927 Tellin
- La Mercerie L'ABC : rue de l'Eglise n°107 6927 Tellin
- L'Administration communale de Tellin : rue de la Libération n°45 – 6927 Tellin.

INFORMATION IMPORTANTE:

Pour TOUS (citoyens, commerces, associations, administrations, gîtes, centres sportifs,...): les PMC seront collectés uniquement dans les **sacs bleus PMC de 60 L estampillés IDELUX**. Pas de dérogation possible pour qui que ce soit = pas de conteneurs, pas de sacs d'un autre volume.

Seules exceptions:

- Les écoles : sacs bleus d'une contenance de 120L fournis par la commune (à commander à l'IC par la commune uniquement, pas par les écoles en direct). Ces sacs de 120L sont EXCLUSIVEMENT réservés aux écoles (pas de dérogation pour les crèches, homes, centres d'accueil divers, plaines, ...! n'ayant pas reçu de conteneurs bleus 120L écoles)
- Les événements, manifestations ponctuelles : sacs

bleus d'une contenance de 240L fournis par la commune/service travaux ou via l'IC aux organisateurs. Ces sacs de 240L sont **EXCLUSIVEMENT** réservés aux manifestations ponctuelles.

RÈGLES LOGISTIQUE À RESPECTER POUR LA COLLECTE :

Les sacs sont soigneusement fermés de façon à ne pas souiller la voie publique et à en permettre une manipulation aisée par le personnel de collecte.

Un abri grillagé et/ou bac/corbeille/malle (non fermés, hauteur max 80 cm) peuvent être utilisés afin de protéger des animaux ou notamment dans le cas des gîtes et autres hébergements touristiques desservis dans le courant de la semaine.

Ces contenants doivent être placés de manière visible, en bordure de voirie publique et accessibles à tout moment à l'opérateur de collecte.

Si ces règles ne conviennent pas, le citoyen, association, gîte, entreprise, commerce, administrations, est toujours libre de ne pas vouloir bénéficier de la collecte de PMC de l'IC et de faire appel à un collecteur privé. Voici les informations disponibles à ce sujet: https://shop.fostplus.be/fr/content/14-prime-de-bienvenue

DATE DE RAMASSAGE DES SACS PMC

D'octobre à décembre 2021, les sacs bleus PMC seront collectés aux dates suivantes

Toutes les 2 semaines, en semaine paire	Jour	Octobre	Novembre	Décembre
TELLIN, Toute la commune	Vendredi	Vendredi 22	Vendredi 05, 22	Vendredi 03, 17, 31

Laura MOORS - Employée Etat-civil-Population-Urbanisme - laura.moors@tellin.be

SERVICE ECO-MOBILE – DATE DE RAMASSAGE

La Commune de Tellin maintiendra un ramassage des déchets ménagers recyclables, les déchets qui doivent être évacués vers le parc à conteneurs, et qui ne trouvent pas leur place dans un duo-bac ou dans les sacs PMC (ampoules et tubes au néon, piles, médicaments, les bouteilles avec bouchon de sécurité, huiles de moteur, peinture, laques et vernis, frigolite.....).

Ce passage aura lieu tous les deux mois à partir du mercredi 01^{er} décembre. Les prochaines vous seront communiquées dans notre prochain numéro et seront également indiquées dans le calendrier distribué par Idelux dans le courant du mois de décembre

VENTE DE GRÉ À GRÉ DE 2 BÂTIMENTS COMMUNAUX



Grupont 3° division

Maison « Place de l'Eglise 17 » cadastrée section A n° 69H pour 1 a 11 ca Remise cadastrée section A n° 69K pour 46 ca Jardin cadastré section A n° 69M (partie) pour 5 a 63 ca

Tellin 1^{re} division

Maison « Rue de Saint-Hubert 212 » cadastrée section B n° 1254 B pour 35 ca





Renseignements ou Informations de visite sur RDV auprès du Comité d'Acquisition du Luxembourg – Avenue Nestor Martin, 10A à Saint-Hubert – 061 24 20 68 ou auprès du service Patrimoine à l'Administration Communale – 084 37 42 84 et via les sites internet www.wallonie.be ou www.tellin.be

OUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX?

VOIRIES

Plan d'Investissement Communal 2019-2020 – Réfection de la rue du Cimetière, du pont SNCB et de la rue du Thier Hubiet et remplacement du pont INFRABEL à Grupont

Comme d'aucuns l'auront remarqué, l'ancien pont SNCB rue du Cimetière a été démoli début septembre.

Celui-ci fera place à un nouvel ouvrage mieux positionné et plus sécurisant pour les usagers.

La pose de la nouvelle structure est prévue pour la première semaine de décembre.

Entretemps, l'accès à la rue du Thier Hubiet se fait via la rue de la Victoire et le pont provisoire posée il y peu.

Nous vous précisons que ce pont provisoire est tout à fait capable de supporter le passage de camions de livraisons, de secours et de ramassage des déchets.

Vu l'étroitesse de la rue de la Victoire, nous comptons sur la compréhension et la courtoisie de tous afin de respecter au mieux cette déviation.

DISTRIBUTION D'EAU

Renforcement du réseau d'eau Communal.

Les travaux destinés à réaliser une connexion sur l'adduction de la SWDE à Bure dans le but de renforcer le réseau communal pour la future Zone d'Activités Economiques et de sécuriser l'approvisionnement en eau lors des périodes de pénurie de plus en plus récurrentes sont en bonne voie mais ont malheureusement pris du retard suite aux difficultés, comme dans de nombreux secteurs, de livraisons de certains matériaux.

Zone d'activités Economique.

La nouvelle zone d'activités Economiques de Tellin a été inaugurée ce jeudi 23 septembre 2021 en présence du Ministre Willy BORSUS.

Celle-ci accueillera, dans un premier temps, un centre de réception des terres de construction géré par TRADE-COWAL.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne compréhension.

Pascal PET IT Agent Technique en chef Service Travaux

FOYER CULTUREL DE BURE

Comme vous l'aurez remarqué, le Foyer Culturel de Bure n'est plus accessible momentanément pour les manifestations, sauf les goûters d'enterrements.

Dans le but de confier, au nouveau Comité de gestion de la salle, un bâtiment en ordre et totalement sécurisé, la Commune de TELLIN a lancé un marché pour le remplacement des portes d'entrées et ainsi qu'un marché de rénovation et de mise en ordre de l'installation électrique et incendie.

Ces travaux permettront de pouvoir reprendre l'utilisation de cette salle pour fin d'année, si tout va bien.

///////

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES NON DANGEREUX SUR LA COMMUNE.

La phase 2 de la collecte des plastiques agricoles non dangereux sur la commune est prévue le 12/11/2021 de 9h à 12h. Un conteneur sera prévu à cet effet au recuparc.

Pour cette deuxième phase, la collecte d'automne concerna :

- Les bâches d'enlisage en PELD (polyéthylène basse densité) bien propres ;
- Les sacs en plastique et big bags propres ;
- Les ficelles et filets propres, en sacs ;
- Les bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons.
- PAS DE FILMS D'ENRUBANNAGE! (ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

N'oubliez pas votre formulaire envoyé par la commune à chaque agriculteur, celui-ci vous servira de laissez-passer pour le dépôt de vos plastiques.

MOORS Laura Employée Etat-civil-Population-Urbanisme

L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECHERCHE DES SURVEILLANTS HABILITÉS



Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celles des enfants et des écoliers à proximité des écoles.

En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la circulation routière consacrait, en 1987, **les surveillants habilités**. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.

Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, notre administration communale fait appel aux volontaires qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.

Le candidat, après une formation succincte d'une demi-journée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 061 465 824 pour tout renseignement complémentaire.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE CPAS DE TELLIN

CONGÉ D'AUTOMNE À LA CAPUCINE

La Capucine ouvrira ses portes du 3 au 5 novembre 2021 aux enfants de 3 à 12 ans. Thème : « Les monstres d'automne ». Diverses activités créatives, natures culinaires,...seront proposées

Horaires des activités :

9h à 16h. Possibilité d'une garderie à partir de 7h30 et jusque 18h **sur demande et inscription.**

Prix:

9€/jour pour le 1^{er} enfant, 7,50€/jour pour le 2^e enfant, 6,50€/jour pour les suivants. Une facture sera envoyée le mois suivant la participation aux activités.



Inscription obligatoire pour **le 25 octobre** au plus tard par téléphone 084 3876 14 – 0499 6972 68 ou mail : inscriptiongarderie@tellin.be . Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte.Nombre de places limité.

Pour toute information complémentaire:

Françoise Vanlaere 084 38 76 14 - 0499 69 72 68 ou françoise.vanlaere@tellin.be



ACTIVITÉS DES MERCREDIS APRÈS-MIDI

Dans le cadre des activités extrascolaires, l'école de devoirs « la Passerelle » et la Capucine proposent de nouveaux ateliers et nouvelles activités le mercredi après-midi. Programme ci-joint.

Il est demandé d'inscrire les enfants pour les activités proposées, nombre de places limité. 084 3876 14 ou 0499 6972 68 eddlapaserrelle@tellin.be ou inscriptiongarderie@tellin.be

La participation financière est celle demandée pour l'accueil du mercredi soit 4,50 € par enfant.

Toute absence non signalée sera facturée.



L'horaire est variable suivant les activités et ateliers. Nous vous demandons de respecter les horaires et de ne pas reprendre les enfants pendant les ateliers.

Pour les enfants non concernés par l'activité et/ou ne souhaitant pas participer à ces divers ateliers, une accueillante les accompagnera dans les activités libres à la Capucine.

L'activité peut être annulée en cas d'inscriptions insuffisantes.

Lieu : école de devoirs (au-dessus de la Capucine bâtiment polyvalent, 26 Mont du Carillon à Tellin).



LA PASSERELLE, NOTRE ÉCOLE DE DEVOIRS

Une école de devoirs, ce n'est pas que les devoirs!

Informations pratiques pour « l'aide aux devoirs »

Inscription 084 38 76 14 (lundi – mardi – jeudi) ou eddlapasserelle@tellin.be

Une entrevue avec la coordinatrice est obligatoire pour chaque inscription.

Inscription réfléchie en collaboration avec l'enseignant de votre enfant. Les enfants qui viennent à l'EDD doivent s'inscrire **obligatoirement** dans le carnet de la Capucine afin qu'ils puissent être pris en charge dès la sortie de l'école.

Horaire : Lundi, mardi et jeudi de 16h-17h30

Local: 1er étage du bâtiment polyvalent- Mont du carillon n°26 TELLIN

Responsable : DESPAS Stéphanie

RECRUTEMENT DE MEMBRES POUR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA)

LES AÎNÉS ONT BESOIN DE VOUS!

Le CCCA de Tellin œuvre pour :

- une participation active des aînés au niveau communal (actions, projets qui contribuent à leur défense et leur bien-être)
- l'organisation d'échanges intergénérationnels (lutte contre l'isolement, transmission de la mémoire,...)

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour défendre les intérêts de nos aînés et représenter ceux-ci au sein de l'administration communale.

Cela implique pour vous :

- 4 réunions minimum/an
- Représenter l'ensemble des aînés de l'entité au sein du conseil consultatif communal des aînés

Vous êtes motivé, vous voulez vous impliquer dans la vie des aînés et vous avez **minimum 55 ans**, posez votre candidature et rejoignez-nous au sein du CCCA. Candidature à rentrer pour **le 01/12/2021,** merci.

Infos et candidature : Nathalie VINCENT 084 36 67 87 - nathalie.vincent@tellin.be



FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Mr / Mme

Rue

CP: Localité:

Téléphone: GSM:

Adresse mail:

Membre d'une association de l'entité : oui / non

Si oui, nom de l'association:

Je présente ma candidature au poste de membre du conseil consultatif communal des Aînés.

Je prends note que :

- Je m'engage pour un mandat d'une durée calquée sur le mandat politique;
- Je suis considéré comme démissionnaire si je manque 3 réunions d'affilée sans justification préalable.

Signature et date :

Candidature à renvoyer à Nathalie VINCENT, coordinatrice du CCCA, par mail à nathalie.vincent@tellin.be ou par courrier Mme Nathalie VINCENT Mont du Carillon, 30 6927 TELLIN

BEPS

BREVET EUROPÉEN DES PREMIERS SECOURS

A la buvette du foot RUS TELLIN

Vendredis 1, 8, 15, 22 et 29/10 de 19h à 22h **OU**

Mardis 30/11 + 7, 14, 21 et 28/12 de 19h à 22h

Inscriptions en ligne:

https://formations.croixrouge.be/formations-particuliers/

Contact:

coordinationformation.cplux@croixrouge.be ou 063 22 10 10





Envie de rencontrer les associations des communes de Libin, Libramont, Saint-Hubert et Tellin ? Envie de vous lancer dans le volontariat ? Alors ce moment convivial est fait pour vous !









REPRISE DES ATELIERS ROCK

REPRISE DES ATELIERS LE MARDI 05 OCTOBRE 2021 DE 17H À 19H (ENFANTS À PARTIR DE 8 ANS ET ADOS)

COURS DE GUITARE - BATTERIE - BASSE

Prix pour l'année: 100 euros (25 séances)

Endroit: Rue Grande, 27 à Tellin (en face de l'of-

fice du tourisme)

Animateur musical : Dominique DELAIT

Infos et inscriptions: CPAS - 084/36 66 85

(Isabelle Dory)

Dans le cadre du plan de cohésion sociale avec la participation de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne







JOURNÉE « TROTTINETTES ÉLECTRIQUES » ET « QUADS ÉLECTRIQUES »

Quelques photos d'une des supers journées organisées cet été par Espace-Jeunes Tellin et l'AMO Chlorophylle

Merci à tous pour votre participation!







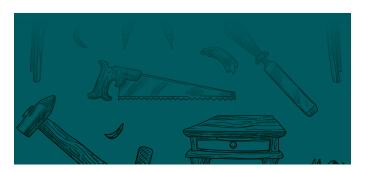


NOUVEAU COURS DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE À TELLIN





GROS ŒUVRE, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR, TRANSFORMATION/RÉNOVATION 0478073163









Dry Herleux 22 **♀** 5580 Han-sur-Lesse 0475 904 981 **□**







Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Une team dynamique à votre service!

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN Tél : 084 / 223 123 autoselux.be | www autoselux | ff @autoselux | @ AUTOSELUX | G



CARLIER Stéphane

Rue de France 46953 Forrières

0495 126 361

☑ fc825102@skynet.be





